ALERTE AIDE PUBLIQUE

#212

Une enveloppe de

30 M€

en faveur de la biodiversité

APPEL À PROJETS
FEDER RÉGION SUD - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

BÉNÉFICIAIRES

Organismes publics, Associations, Gestionnaires d'espaces naturels

FORME DE L'AIDE

Subvention

INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 70% du coût total des dépenses éligibles

PÉRIODE

Novembre 2024 – Avril 2025

FINANCEURS

UNION EUROPÉENNE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

QUELS PROJETS ?

Dans l'objectif stratégique d'une « Europe + verte », l'appel à projets vise à accompagner :

- Les solutions fondées sur la nature dans un objectif de réduire la vulnérabilité du territoire aux risques naturels et favoriser sa résilience ;

et/ou

- La restauration des continuités écologiques dans un objectif de maintenir les fonctions essentielles de la biodiversité et favoriser son maintien.

Concernant les **solutions fondées sur la nature**, les dépenses soutenues sont liées aux :

- **Acquisitions foncières** dédiées à la **préservation/restauration des écosystèmes** et de leurs fonctions écosystémiques ;
- **Aménagements et équipements** opérationnels nécessaires à la **création d'espaces naturels protégés** (hors bâtis) ;
- Désartificialisation des sols ;
- **Infrastructure** verte et bleue en milieu urbanisé (ex : coulée verte) ;
- **Travaux nécessaires** à la gestion des milieux, à la réduction des pressions et nuisances, à la restauration d'écosystèmes dégradés, à la recomposition spatiale.

Concernant **les solutions fondées sur la restauration des continuités écologiques**, les dépenses éligibles sont liées aux **travaux** permettant de :

- **Réparer** les corridors écologiques et les zones naturelles dégradées ;
- **Créer** des passages pour les animaux sous ou au-dessus des routes ;
- **Réduire** les nuisances humaines (pollution, bruit, éclairage) qui perturbent les espèces.

QUELS SOUTIENS ?

Les organismes publics, associations et gestionnaires d'espaces naturels peuvent prétendre à une aide significative en subvention jusqu'à 70% des dépenses éligibles pour les opérations mobilisant minimum 250 000 €.

22 années d'expérience

160 Collaborateurs

15 Mds€ de projets financés depuis 2013

9 bureaux ouverts en France

ABF
LE RÉFLEXE AIDE PUBLIQUE

www.abfdecisions.fr

Justine VASLET
Chargée d'affaires

07 57 00 99 48
jvaslet@abfdecisions.fr